



Maîtriser les fondamentaux La Convention Collective HCR



Formation en présentiel ou distanciel



Durée 7h sur 1 journée



Tarif : 890 € HT



Supports, 2 matrices de contrat offertes, repas/boissons en présentiel

Objectifs de la formation

- Maîtriser les fondamentaux de la Convention collective des hôtels, cafés, restaurants (HCR – IDCC 1979)
- Appliquer les règles de la convention collective HCR au quotidien
- Optimiser la gestion des ressources humaines dans les entreprises HCR
- Assurer la conformité avec la législation en vigueur

Contenu de la formation

I / Les contrats de travail en HCR

- Le CDD saisonnier
- L'Extra
- La période d'essai en HCR

II / Le temps de travail en HCR

- Les repos hebdomadaires
- Le temps d'habillage/déshabillage
- Les heures supplémentaires (majoration, RCR, contingent annuel, etc.)
- L'annualisation / modulation du temps de travail
- Le forfait annuel en jours
- Les jours fériés garantis
- Le travail de nuit
- Le temps partiel

III / La rémunération en HCR

- Les avantages / indemnités repas en HCR
- Grille de classification
- Les salaires minimums
- L'exonération des pourboires

IV / Conclusion et quiz

Public concerné

- Équipes RH en hôtellerie restauration
- Directeurs(-trices), membres du comité de direction hôtel / restaurant
- Gestionnaires de paie indépendants
- Cabinets comptable
- Avocats
- Accueil des personnes en situation de handicap : contactez-nous en amont afin de mettre en place ensemble les adaptations nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Formatrice



Laure Solelhac

Avocate en droit du travail, ancienne DRH en hôtellerie avec 10 années au sein de services RH d'hôtels, du 2* au 5*, en Australie, France et en Outre-mer.

Elle a développé son cabinet autour de l'accompagnement des hôtels et des restaurants dans leurs problématiques liées au droit social.

Elle est aujourd'hui reconnue pour sa maîtrise du droit du travail et de la convention collective HCR. Elle anime déjà des formations sur le terrain chez de nombreux clients ou en session inter-entreprise.

Vous souhaitez participer à une prochaine session ?
Contactez nous pour plus d'informations. contact@hotelaw-avocat.fr



Maîtriser les fondamentaux La Convention Collective HCR

Prérequis

- Notions de base en droit du travail (utiles)
- Connaissance générale du secteur HCR (non indispensable) : une familiarité avec les métiers de l'hôtellerie, de la restauration ou des cafés peut être un avantage pour mieux comprendre le contexte, mais n'est pas requise
- Pratique professionnelle ou implication dans la gestion du personnel (souhaitée) : être employeur, salarié, gestionnaire RH, comptable ou consultant travaillant avec des entreprises du secteur HCR

Méthodes pédagogiques

- Session par groupe de 4 à 12 personnes favorisant l'échange et l'engagement du participant pour un meilleur apprentissage
- Échanges d'expériences, apports théoriques, cas et exemples concrets.
- Questions-réponses pour adapter le contenu aux besoins des participants et garantir une compréhension optimale
- Supports pédagogique + modèles de contrat de travail spécifique aux HCR fournis à l'issue de la formation

Évaluation et suivi

- Quiz et tests de connaissances pour mesurer la progression
- Auto-évaluation et feedback des participants pour identifier les points forts et les axes d'amélioration
- Remise d'un support pédagogique récapitulatif pour accompagner les participants après la formation

Prochaines sessions

En présentiel

Paris – mardi 13 octobre 2026

9h – 17h

Inscription jusqu'à 24h avant la session programmée. Session par groupe de 4 à 12 personnes. *TVA 20%

Vous souhaitez participer à une prochaine session ?

Préinscrivez-vous via **www.hotelaw-avocat.fr/formations-registrations**

Nous vous proposons également cette formation en intra dans votre entreprise de façon personnalisée.
Contactez nous pour plus d'informations. **contact@hotelaw-avocat.fr**